

Informations et recommandations concernant le coronavirus

Mise à jour : 28/02/2020

Recommandations nationales du Ministère des Solidarités et de la Santé pour les personnes revenant d'une zone à risque où circule le virus :

Sont concernées toutes les personnes revenant de Chine (Chine continentale, Hong-Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, des Régions de Lombardie, Vénétie et Emilie - Romagne en Italie et d'Iran.

Ces personnes devront pendant 14 jours :

- Surveiller leur température 2 fois par jour
- Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...)
- Porter un masque chirurgical en face d'une personne et pour les sorties
- Se laver les mains régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Éviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées ...)
- Éviter de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...)
- Éviter toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...)
- Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégier le télétravail et éviter les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)
- Les enfants, collégiens, lycéens ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée compte tenu de la difficulté à leur faire porter un masque toute la journée.

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, dans les 14 jours suivant le retour :

- Contacter rapidement le SAMU Centre 15 en signalant votre voyage
- Éviter tout contact avec votre entourage, conserver son masque
- Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital

Coronavirus 2019 n-CoV

Information

DISPOSITIF DE PRISE EN CHARGE

Au retour d'une zone où circule le coronavirus (Chine)

En cas de fièvre, de toux, de difficultés à respirer dans les 14 jours après le retour

Contacter le Samu-Centre 15 en signalant ce voyage

En France, un dispositif spécifique existe pour prendre en charge les personnes éventuellement contaminées par le coronavirus

Ne pas aller directement chez le médecin ou aux urgences de l'hôpital, évitez tout contact avec votre entourage.

Le médecin du Samu interroge la personne ou ses proches pour évaluer le risque d'avoir la maladie, en lien avec un infectiologue.

Questionnaire téléphonique

Samu

Le risque de coronavirus est exclu.

Le patient n'est pas pris en charge pour une infection respiratoire à coronavirus.

Il y a un risque d'infection respiratoire à coronavirus. Le patient est pris en charge par le dispositif spécialisé.

1 Prise en charge
Une équipe médicale vient chercher le patient et le transfère dans l'un des établissements de santé identifiés.

2 Dépistage
Un prélèvement nez-gorge est réalisé puis analysé dans un laboratoire spécialisé.

3 Résultats du dépistage en quelques heures
 > Résultat NÉGATIF : pas d'infection respiratoire à coronavirus
 > Résultat POSITIF : infection respiratoire à coronavirus

4 Traitement
Le patient reçoit des soins adaptés à sa situation.

Surveillance des contacts :
Les proches de la personne malade et ses contacts rapprochés récents sont recherchés, identifiés, suivis et incités à surveiller d'éventuels symptômes pendant 14 jours (période d'incubation).

Vous avez des questions ?
<https://solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus>
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
 Pour plus d'informations : 0 800 130 000 (appel gratuit)

En pratique dans les collectivités :

- Ne pas accepter sur son poste de travail un agent qui tousse et/ou qui a de la fièvre et provenant d'une zone à risque citées ci-dessus, lui demander de contacter le SAMU.
- Un agent revenant d'une des zones citées ci-dessus et sans symptômes devra respecter les recommandations nationales : port d'un masque chirurgical, lavage des mains, éviter les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine, ...).
 - Une éviction du travail est recommandée pour un agent qui travaille auprès de public fragile (personnes âgées, petite enfance, ...).
 - Lorsque cela est possible, le télétravail doit être privilégié.
- Pour les agents occupant des postes d'accueil : mettre à disposition dans la mesure du possible des masques chirurgicaux (pour le public, conformément aux préconisations ci-dessus) et du gel hydro alcoolique.
- Ne pas adresser un agent revenant d'une zone à risque en consultation de médecine préventive et de santé au travail.

Conseils généraux pour l'ensemble de la population : « les gestes barrières ».



Adoptés au quotidien, les gestes barrières permettent de réduire la transmission de toutes les infections virales respiratoires.

- éviter de serrer les mains et faire la bise,
- se laver les mains ou utiliser du gel hydro alcoolique régulièrement et après chaque mouchage, toux, éternuement,
- éternuer dans un mouchoir jetable ou dans le coude, se moucher avec des mouchoirs à usage unique et jeter le mouchoir à chaque mouchage,
- porter un masque chirurgical quand on est malade,
 - Le port du masque chirurgical par la population non malade et n'ayant pas séjourné dans une zone à risque n'est pas recommandé et son efficacité n'est pas démontrée
- nettoyer régulièrement les surfaces de contact (poignées de portes, boutons d'ascenseurs, mains courantes, surfaces de travail, ...).

POUR EN SAVOIR PLUS :

- ✓ Ministère des Solidarités et de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/>
- ✓ ARS région Centre Val De Loire : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/coronavirus-covid-19-point-de-situation>
- ✓ Numéro vert d'information pour les questions non médicales : 0800 130 000

Cette fiche sera mise à jour en fonction de l'évolution de la situation